



**SOUTIEN À LA PERSONNE HANDICAPÉE
EN ROUTE VERS L'EMPLOI AU QUÉBEC**

RAPPORT ANNUEL 2007-2008

QUÉBEC - 210, BOULEVARD CHAREST EST, 3^E ÉTAGE, QUÉBEC (QUÉBEC) G1K 3H1 – T (418) 522-4747

MONTRÉAL - 55, AVENUE DU MONT-ROYAL OUEST, BUREAU 1000, 10^E ÉTAGE, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2T 2S6 – T (514) 904-2606

STE-AGATHE-DES-MONTS - 40, RUE PRINCIPALE EST, BUR. 200, STE-AGATHE-DES-MONTS (QUÉBEC) J8C 1J6 – T (819) 324-1001

RIMOUSKI - 140, RUE ST-GERMAIN OUEST, BUREAU 011, RIMOUSKI (QUÉBEC) G5L 4B5 – T (418) 721-4520

TABLE DES MATIÈRES

<i>MOT DU PRÉSIDENT</i>	4
<i>BILAN DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE</i>	5
<i>LA MISSION ET LE MANDAT</i>	6
<i>CONSEIL D'ADMINISTRATION 2007-2008</i>	6
<i>PORTRAIT DE LA CLIENTÈLE</i>	7
<i>ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2007-2008</i>	9
Aide aux participants.....	9
Présence dans les régions.....	13
Participation à des événements d'information, de sensibilisation et d'échanges	14
Promotion	14
Autres activités	14
<i>RÉSULTATS OBTENUS EN 2007-2008</i>	16
<i>BILAN FINANCIER</i>	17
<i>CONCLUSION ET REMERCIEMENTS</i>	18

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : clientèle par niveau de scolarité.....</i>	<i>7</i>
<i>Tableau 2 : clientèle par groupe d'âge.....</i>	<i>8</i>
<i>Tableau 3 : clientèle par catégorie de déficience.....</i>	<i>8</i>
<i>Tableau 4 - clientèle par nature de l'emploi.....</i>	<i>10</i>
<i>Tableau 5 : investissement selon les mesures.....</i>	<i>11</i>
<i>Tableau 6 : contributions connexes.....</i>	<i>11</i>
<i>Tableau 7 : utilisation régionale des fonds.....</i>	<i>12</i>
<i>Tableau 8 : résultats obtenus à la fin d'une participation à une mesure.....</i>	<i>16</i>
<i>Tableau 9 : résultats obtenus après 12 mois suite à une participation à une mesure.....</i>	<i>16</i>
<i>Tableau 10 : revenus et dépenses 2007-2008.....</i>	<i>17</i>


Mot du président

C'est avec beaucoup de fierté que je vous présente le bilan des réalisations de SPHERE-Québec pour l'exercice 2007-2008.

Encore cette année, SPHERE-Québec a pu compter sur la fidèle collaboration des partenaires du milieu pour réaliser sa mission. Que ce soit par l'intermédiaire des tables régionales de concertation pour l'emploi ou par différents comités multipartenaires, tous ces intervenants y sont allés de leur expertise pour atténuer les obstacles à l'intégration socioprofessionnelle des personnes handicapées. Le résultat de cet engagement responsable s'est traduit fort positivement pour 636 travailleurs handicapés provenant de toutes les régions du Québec.

Ces résultats significatifs obtenus en 2007-2008 sont sans contredit le reflet du dynamisme de l'équipe et de l'engagement des administrateurs de SPHERE-Québec à qui je dis merci.

Pour l'avenir, SPHERE-Québec s'engage à poursuivre son action de concert avec tous les acteurs socioéconomiques concernés pour que les personnes handicapées désireuses et aptes à occuper un emploi voient un jour, le plus rapidement possible, leur objectif se réaliser.



Martin Trépanier
Président

Bilan de la directrice générale

L'année 2007-2008 s'est déroulée sous le signe de l'action. Ce sont 636 personnes handicapées du Québec qui ont pu profiter de l'énergie déployée par l'équipe de SPHERE-Québec !

C'est certainement grâce à une philosophie d'intervention partagée par l'ensemble des partenaires que des projets prometteurs se sont concrétisés : répondre d'abord et avant tout aux besoins des personnes handicapées est la première condition qui mène à la réussite.

Pour cette raison, SPHERE-Québec a voulu cette année prendre le temps d'évaluer le degré de satisfaction de sa clientèle, toujours dans le but de mieux répondre aux besoins. Aussi, SPHERE-Québec tient à remercier tous ceux qui ont accepté de participer à l'exercice.

Également en 2007-2008, SPHERE-Québec a connu une effervescence particulière à l'égard d'initiatives touchant la création de modèles d'intégration au travail et conséquemment leur transfert. À cet effet, il importe de souligner l'apport marqué de l'équipe de professionnels aguerris encore plus présente sur le terrain et toujours plus désireuse de contribuer en participant activement à de multiples projets générateurs de résultats positifs à long terme.

Rien de plus motivant pour l'avenir que la réussite d'aujourd'hui!



Nancy Moreau
Directrice générale

La mission et le mandat

SPHERE-Québec est un organisme à but non lucratif résultant d'une volonté de partenaires concernés par l'intégration en emploi des personnes handicapées.

Sa mission est de favoriser la participation à la vie économique et sociale d'un plus grand nombre de personnes handicapées.

Son rôle est de soutenir financièrement la création d'emplois adaptés de qualité, de participer aux rencontres d'experts pour le transfert des connaissances et des pratiques et de collaborer avec les partenaires locaux, régionaux et provinciaux dans le développement d'initiatives favorisant l'émergence de nouveaux modèles d'intégration au travail.

Conseil d'administration 2007-2008

La composition du conseil d'administration de SPHERE-Québec reflète la préoccupation de l'organisme d'avoir des assises solides et représentant bien les intérêts des personnes handicapées.

Le conseil d'administration pour l'exercice 2007-2008 est composé de :

- * M. Martin Trépanier (président) - Regroupement des associations de personnes handicapées de la Gaspésie et des Îles (RAPHGI);
- * M. Steve Vaillancourt (vice-président) - Conseil québécois des entreprises adaptées;
- * M. Louis Adam (secrétaire-trésorier) - Société canadienne de la sclérose en plaques;
- * Mme Gaétane Lacroix – Regroupement d'organismes de promotion des personnes handicapées de l'Estrie (ROP);
- * Mme Isabelle Coulombe - Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ);
- * M. Denis Boily - Regroupement des organismes de services spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH);
- * Mme Martine Talbot – Alliance québécoise des regroupements pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH).

Portrait de la clientèle

SPHERE-Québec sert une clientèle de personnes handicapées qui est éloignée du marché de l'emploi, c'est-à-dire qu'elle est peu ou pas formée et qu'elle compte peu ou pas d'expérience de travail.

En effet, en 2007-2008, 36 % des personnes handicapées ayant bénéficié d'une mesure n'avaient jamais travaillé. Aussi, 8 % n'avaient pas occupé d'emploi depuis au moins dix ans.

En ce qui a trait au niveau de scolarité, le tableau ci-dessous indique que 78 % de la clientèle de SPHERE-Québec en 2007-2008 a obtenu tout au plus un diplôme d'études secondaires.

TABLEAU 1 : CLIENTÈLE PAR NIVEAU DE SCOLARITÉ

NIVEAU	HOMMES	FEMMES	TOTAL	%
Primaire	82	48	130	20
Secondaire	188	178	366	58
Collégial	47	32	79	12
Universitaire	29	32	61	10
Total	346	290	636	100

On remarque dans le tableau suivant que les jeunes personnes handicapées sont bien représentées puisque 63 % des participants ont moins de 35 ans.

TABLEAU 2 : CLIENTÈLE PAR GROUPE D'ÂGE

GROUPE	HOMMES	FEMMES	TOTAL	%
16 – 25 ans	132	101	233	37
26 – 35 ans	91	73	164	26
36 – 45 ans	53	49	102	16
46 – 55 ans	53	56	109	17
56 – 65 ans	17	11	28	4
Total	346	290	636	100
	(54 %)	(46 %)		

Le tableau 3 donne le détail de la répartition de la clientèle par catégorie de déficience pour 2007-2008.

TABLEAU 3 : CLIENTÈLE PAR CATÉGORIE DE DÉFICIENCE

CATÉGORIE DE DÉFICIENCE	%
Intellectuelle	35
Psychique	27
Motrice	22
Organique	7
Auditive	4
Visuelle	5
Total	100

Activités réalisées en 2007-2008

Aide aux participants

Le financement de SPHERE-Québec provient du programme du *Fonds d'intégration pour les personnes handicapées* (FIPH). Pour bénéficier d'une mesure, les participants doivent répondre aux critères suivants :

- * être reconnu « personne handicapée » au sens de la loi;
- * ne pas avoir accès aux mesures régulières de l'assurance-emploi;
- * être sans emploi;
- * avoir besoin de soutien pour intégrer un emploi.

Les services offerts par SPHERE-Québec à sa clientèle en 2007-2008 s'inscrivent dans quatre mesures, c'est-à-dire la *Subvention salariale ciblée*, l'*Expérience de travail*, l'*Aide aux travailleurs indépendants* et le *Service accru d'aide à l'emploi*, chacune ayant pour objectifs d'améliorer l'employabilité de la personne et de favoriser son intégration au travail à court ou moyen terme.

a) Mesures et dépenses admissibles

Subvention salariale ciblée

Cette mesure s'adresse aux participants qui se situent près du marché du travail. Elle a pour objectif de mettre en place les outils nécessaires à un petit coup de pouce. Il s'agit donc d'une aide ponctuelle qui facilite l'intégration à court terme à un emploi durable.

Expérience de travail

Cette mesure a pour but de permettre à la personne d'améliorer son employabilité par l'acquisition d'une expérience de travail significative. Cette expérience encourage également le développement de bonnes habitudes de travail, l'augmentation de la confiance en soi, le développement d'habiletés relationnelles, etc.

Aide aux travailleurs indépendants

Grâce à cette mesure, une personne handicapée peut démarrer sa petite entreprise et ainsi créer son propre emploi.

Service accru d'aide à l'emploi

Par le biais de cette mesure, un participant peut vivre un stage en emploi rémunéré ou non. Cette forme d'apprentissage à la tâche positionne la personne en situation concrète de travail grâce à un accompagnement individualisé par une ressource professionnelle.

Différentes catégories de dépenses sont admissibles dans chacune des mesures. Il peut s'agir de défrayer une partie du salaire, de rembourser des frais reliés à des adaptations, à de l'accompagnement, à du transport adapté, à des coûts de subsistance ou toute autre besoin en termes de soutien pour permettre à la personne de réaliser son plan d'intervention avec succès.

Lors du dépôt d'une demande d'aide financière, les besoins de la personne sont évalués par une ressource professionnelle qui élabore ensuite un plan d'intervention personnalisé. Il importe de mentionner que la contribution de SPHERE-Québec est complémentaire aux programmes existants. La souplesse des mesures de SPHERE-Québec permet de s'ajuster aux besoins réels des personnes handicapées, ce qui augmente les chances de réussite du projet d'emploi.

SPHERE-Québec n'encourage pas la précarité des emplois ni l'embauche de main-d'œuvre à bon marché, puisque les subventions accordées tiennent compte des salaires du marché ou des échelles salariales en vigueur dans les entreprises.

b) Emplois occupés

Les participants aux mesures de SPHERE-Québec occupent des emplois de différentes catégories. On remarque cependant que 82 % de la clientèle se retrouve dans des emplois de journalier et de soutien.

TABLEAU 4 : CLIENTÈLE PAR NATURE DE L'EMPLOI

NATURE DE L'EMPLOI	HOMMES	FEMMES	TOTAL	%
Personnel cadre	5	4	9	1
Personnel de soutien	84	106	190	31
Personnel journalier	191	135	326	51
Personnel professionnel	16	10	26	4
Personnel technique	40	26	66	10
Personnel non spécialisé	10	9	19	3
Total	346	290	636	100

c) Investissement selon les mesures

Le tableau suivant donne la répartition des investissements selon l'utilisation des mesures en 2007-2008.

TABLEAU 5 : INVESTISSEMENT SELON LES MESURES

MESURE	INVESTISSEMENT	%
Subventions salariales ciblées	1 024 201 \$	38
Expérience de travail	1 022 149 \$	38
Aide aux travailleurs indépendants	296 183 \$	11
Service accru d'aide à l'emploi	350 034 \$	13
Total	2 692 567 \$	100

d) Contributions connexes

Par sa contribution, SPHERE-Québec joue bien son rôle de levier. Par ailleurs, les employeurs et d'autres partenaires collaborent financièrement, chacun à sa mesure, dans un effort collectif menant à l'intégration en emploi des personnes handicapées au Québec. Ainsi, à titre indicatif le tableau suivant donne un aperçu de ces contributions.

TABLEAU 6 : CONTRIBUTIONS CONNEXES

SPHERE-QUÉBEC	EMPLOYEURS	AUTRES PARTENAIRES
2 692 567 \$	1 605 213 \$	876 031 \$

La moyenne des investissements de SPHERE-Québec par participant en 2007-2008 est de 4 234 \$.

e)Utilisation régionale des fonds

Le tableau 7 fournit, à titre indicatif, l'information sur l'utilisation des fonds dans chaque région du Québec. Puisque le budget de SPHERE-Québec n'est pas décentralisé régionalement, l'emploi des fonds est tributaire d'un ensemble de facteurs déterminant les opportunités et les obstacles à l'intégration en emploi, par exemple la disponibilité des services et la structure socioéconomique de la région. Cette façon de faire permet à SPHERE-Québec de moduler ses interventions là où les besoins se manifestent.

TABLEAU 7 : UTILISATION RÉGIONALE DES FONDS

RÉGION	INVESTISSEMENT	%
01-Bas-St-Laurent	330 121 \$	13
02-Saguenay-Lac-St-Jean	217 440 \$	8
03-Capitale Nationale	326 160 \$	12
04-Mauricie-Bois-Francs	135 900 \$	5
05-Estrie	53 521 \$	2
06-Montréal	565 432 \$	21
07-Outaouais	27 180 \$	1
08-Abitibi-Témiscamingue	62 199 \$	2
09-Côte-Nord	107 703 \$	4
10-Nord-du-Québec	7 329 \$	0
11-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	19 609 \$	1
12-Chaudière-Appalaches	137 123 \$	5
13-Laval	27 180 \$	1
14-Lanaudière	138 900 \$	5
15-Laurentides	163 080 \$	6
16-Montérégie	324 108 \$	12
17-Centre-du-Québec	49 582 \$	2
Total	2 692 567 \$	100

Présence dans les régions

Plus que jamais, l'équipe de SPHERE-Québec a été active dans les 17 régions du Québec. Toujours présente aux tables de concertation régionales pour l'emploi ou siègent des représentants des services spécialisée de main-d'œuvre (SSMO), du mouvement associatif, des employeurs, des syndicats et des organismes gouvernementaux, les agents de projets de SPHERE-Québec s'impliquent concrètement.

En plus de participer activement à la mise en œuvre de projets novateurs et créateurs d'emplois pour les personnes handicapées, SPHERE-Québec côtoie un éventail de partenaires d'expérience qui possèdent une expertise de choix disponible au sein des tables. SPHERE-Québec ne manque pas l'occasion d'en faire profiter à sa clientèle qui se trouve partout sur le territoire québécois.

C'est ainsi que SPHERE-Québec peut mettre à contribution son rôle de liaison à la fois entre les partenaires et entre les régions. Ce rôle consiste à transférer, dans une autre région, les modèles d'intégration de différents secteurs d'activité qui fonctionnent bien dans une région.

Par exemple, afin de mieux accompagner les travailleurs autonomes, un modèle de partenariat a été développé au Saguenay-Lac-St-Jean et mis à l'essai dans plusieurs régions du Québec. En structurant le modèle, le partenariat s'est davantage consolidé et des intervenants socioéconomiques se sont ajoutés. Encore ici, tout un choix de partenaires se mobilisent pour aider la personne handicapée à réussir son projet de création d'emploi !

Plusieurs projets comparables ont pris naissance dans toutes les régions du Québec où l'expertise de l'équipe de professionnels de SPHERE-Québec a été utile.

Entres autres, le projet d'intégration en emploi dans des restaurants St-Hubert de la région des Laurentides a connu un tel succès, que des franchisés St-Hubert d'autres régions ont voulu vivre l'expérience. C'est ainsi que des partenaires de la Montérégie ont accueilli avec enthousiasme le projet et l'ont adapté à la clientèle de la région et aux besoins de main-d'œuvre de l'employeur. Un groupe de partenaires de la région de la Capitale-Nationale s'apprête à entamer le processus d'ici peu.

Finalement, lorsqu'une personne handicapée rencontre une difficulté particulière dans son parcours, un comité de partenaires est dès lors formé pour la soutenir et l'accompagner à toutes

les étapes. Cette façon de faire permet de trouver des solutions, au fur et à mesure des problèmes rencontrés et ainsi, d'augmenter les chances de succès.

Bien sûr, il s'agit ici de quelques exemples; beaucoup d'autres initiatives ayant des résultats aussi probants auraient pu être citées.

Participation à des événements d'information, de sensibilisation et d'échanges

Afin d'échanger sur les obstacles d'intégration en emploi vécus par les personnes handicapées du Québec et de collaborer à la recherche et à la mise en place de solutions, SPHERE-Québec a participé à plusieurs événements organisés par des partenaires du réseau. Ainsi, cette visibilité accrue de l'organisation profite à une plus vaste clientèle handicapée et permet même, dans certains parcours, une intervention plus rapide. Finalement, tous ces événements ont été autant l'occasion d'échanger que d'améliorer les pratiques!

Promotion

Une mise à jour complète des documents d'information et du matériel de promotion a été réalisée en 2007-2008. Parfois subtils, parfois importants, les changements ont permis une harmonisation avec l'image graphique de SPHERE-Québec.

De plus, SPHERE-Québec a produit de nouveaux outils d'information et son site Internet a été revu pour plus de convivialité, tout en maintenant les standards d'accessibilité.

Finalement, en termes de promotion, SPHERE-Québec a contribué à faire connaître les personnes handicapées comme main-d'œuvre compétente en participant à une publication spéciale du *Journal Les Affaires* sur le sujet.

Autres activités

En 2007-2008, SPHERE-Québec a entamé une vaste évaluation de son offre de service auprès des personnes handicapées, des partenaires du mouvement associatif et des services spécialisés de main-d'œuvre ainsi qu'auprès des employeurs. Bref, SPHERE-Québec souhaitait entendre tous ses utilisateurs.

L'exercice a été fait avec sérieux et toujours dans le but de s'assurer que les mesures offertes par SPHERE-Québec et ses façons de faire répondent adéquatement aux besoins. Le rapport sera déposé en 2008-2009 et sera disponible sur le site Internet de SPHERE-Québec.

De plus, cette année, le siège qu'occupe SPHERE-Québec comme représentant du Québec au conseil d'administration du Conseil canadien de la réadaptation et du travail (CCRT) a été confirmé. Encore une fois, cette instance pancanadienne est un lieu privilégié d'échanges et de partage sur les stratégies efficaces pour favoriser l'intégration en emploi des personnes handicapées.

Résultats obtenus en 2007-2008

Les efforts soutenus de toute l'équipe de SPHERE-Québec en 2007-2008 a permis à 636 personnes handicapées du Québec de cheminer dans leur parcours d'intégration sur le marché du travail. Le tableau suivant démontre que 53 % des participants restent actifs après avoir bénéficié d'une mesure de SPHERE-Québec.

TABLEAU 8 : RÉSULTATS OBTENUS À LA FIN D'UNE PARTICIPATION À UNE MESURE

RÉSULTATS	%
En emploi	44
À son compte	3
Aux études	6
Sans emploi	47
Total	100

Le suivi fait auprès de toute la clientèle qui a participé à une mesure de SPHERE-Québec démontre que 47 % de cette clientèle est encore active après un an.

TABLEAU 9 : RÉSULTATS OBTENUS 12 MOIS APRÈS LA PARTICIPATION À UNE MESURE

RÉSULTATS	%
En emploi	41
À son compte	2
Aux études	4
Sans emploi	53
Total	100

Ces résultats confirment que le soutien offert par SPHERE-Québec à sa clientèle permet non seulement d'améliorer l'employabilité des personnes à court terme, mais favorise également une plus grande participation sociale de ces personnes à long terme. C'est là le cœur de la mission de SPHERE-Québec.

Bilan financier

Afin de s'assurer que les activités de SPHERE-Québec sont réalisées en conformité avec les conditions liées à son financement, la firme Goudreau, Poirier S.E.N.C.R.L, experts comptables, a procédé à une vérification complète. Cette vérification comprend également l'évaluation des processus de contrôle financier internes de SPHERE-Québec garantissant ainsi une saine gestion des fonds publics.

Le tableau ci-dessous montre un résumé des revenus et des dépenses pour 2007-2008. Les états financiers vérifiés complets sont disponibles sur demande.

TABLEAU 10 : REVENUS ET DÉPENSES 2007-2008

ÉTAT DES RÉSULTATS	
Revenus	
RHDSC	3 453 689 \$
Emploi-Québec CIT	16 213 \$
Subvention aide aux locaux	4 766 \$
Revenus d'intérêts et ristournes	7 740 \$
Contributions afférentes aux immobilisations	19 627 \$
Total	3 502 035 \$
Dépenses	
Activité des participants	2 692 567 \$
Frais de fonctionnement	809 468 \$
Total	3 502 035 \$

Conclusion et remerciements

L'année 2007-2008 a été des plus productives. Toute l'équipe de SPHERE-Québec et les membres du conseil d'administration ont mis la main à la pâte pour atteindre les objectifs fixés, soit d'accompagner le plus de personnes handicapées possible dans leur parcours vers l'emploi et ainsi favoriser une plus grande participation sociale. Mission accomplie!

Ces réalisations n'auraient pu voir le jour sans la collaboration indéfectible de tous les intervenants du réseau et des employeurs.

Enfin, merci au ministère des Ressources humaines et Développement social Canada pour la contribution financière et pour la confiance accordée, année après année.

Après une année aussi bien remplie, SPHERE-Québec entrevoit l'avenir avec beaucoup d'enthousiasme.

SPHERE-Québec inclut par l'emploi. Une personne à la fois.